

LE QUÉBEC ET L'UNESCO

UNE VISION,

UNE COMMUNAUTÉ,

DES PRIORITÉS POUR 2024 ET 2025



Cette publication a été réalisée par le ministère
des Relations internationales et de la Francophonie.

Une version accessible de ce document est en ligne sur le site officiel
du gouvernement du Québec à [Québec.ca/unesco](https://quebec.ca/unesco).

Pour plus d'information :

Direction des organisations et des forums internationaux
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Téléphone : 418 649-2400

Télécopieur : 418 649-2656

Courriel : qc.unesco@mri.gouv.qc.ca

Site Web : [Québec.ca/gouv/ministere/relations-internationales](https://quebec.ca/gouv/ministere/relations-internationales)

Dépôt légal – Septembre 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-98420-7 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-98421-4 (électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2024

Source de la photographie en page couverture : Siège de l'UNESCO © E. LeRoux

Mot de la ministre



Dans un monde en perpétuel changement, où la désinformation et la polarisation se font de plus en plus présentes, il est essentiel de renforcer la coopération internationale pour encourager le dialogue sur des enjeux tels que l'intelligence artificielle, l'environnement, la culture et la démocratie. Les instances multilatérales sont indispensables pour favoriser les réflexions et les échanges qui s'imposent.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) représente un forum extraordinaire d'échanges et de collaborations sur les enjeux mondiaux de l'heure.

Fort de ses valeurs et de ses aspirations communes à celles de l'UNESCO, le Québec est fier de contribuer à la réflexion globale menée au sein de cette instance onusienne. Grâce à l'Accord entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada relatif à l'UNESCO, signé en 2006, nous pouvons faire entendre notre voix et défendre nos intérêts au regard de notre spécificité et de nos compétences. Notre participation active aux travaux de l'UNESCO, notre expertise en matière d'intelligence artificielle et d'éducation, de même que notre leadership dans le domaine de la culture, plus particulièrement celui de la diversité des expressions culturelles, nous permettent de nous distinguer sur la scène internationale. Notre engagement de longue date à l'égard de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles représente d'ailleurs l'un des plus grands succès diplomatiques du Québec et témoigne de notre capacité à influencer et à enrichir le dialogue mondial.

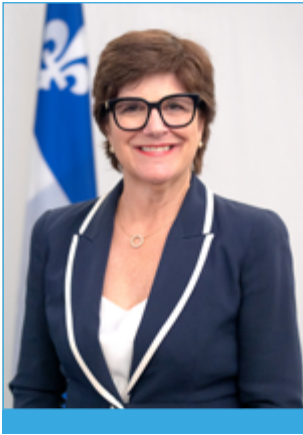
Pour être au diapason des nouveaux paradigmes mondiaux et continuer d'exercer une véritable diplomatie d'influence au sein de cette institution des Nations Unies, la vision gouvernementale de l'action du Québec auprès de l'UNESCO évolue. Je suis heureuse de vous présenter le résultat de cet exercice d'actualisation : *Le Québec et l'UNESCO – Une vision, une communauté, des priorités pour 2024 et 2025*.

Depuis près de deux décennies, notre engagement indéfectible envers l'UNESCO atteste de notre détermination à favoriser le progrès et l'épanouissement de toutes les sociétés, au bénéfice des générations actuelles et à venir. Par cette nouvelle mouture, nous réaffirmons notre volonté de relever les défis de l'heure avec audace, ambition et solidarité, tout en demeurant fidèle aux valeurs fondamentales qui ont toujours guidé notre action au sein de cette organisation.

Martine Biron

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
et ministre responsable de la Condition féminine

Mot de la représentante



Laboratoire d'idées des Nations Unies, l'UNESCO réunit tous les acteurs du changement dans le but d'apporter des réponses concrètes aux crises d'aujourd'hui, tout en anticipant le monde de demain. Cette organisation renforce les liens entre les peuples et défend, depuis sa création en 1945, des valeurs de paix, de compréhension mutuelle et de solidarité.

En cette période de mouvements et d'incertitudes, qu'il s'agisse de la crise climatique, de la multiplication des conflits ou des nouvelles avancées technologiques, l'action de l'UNESCO est plus que jamais nécessaire.

Le gouvernement du Québec est résolument attaché au mandat de l'UNESCO et il est fier de participer, aux côtés des 194 États membres de l'Organisation, à des travaux dans des secteurs aussi essentiels que l'éducation, la culture, les sciences, la communication et l'information.

Depuis près de 20 ans, le Québec apporte une expertise riche et variée à l'UNESCO, afin de relever les défis actuels et futurs. Par cette présence forte et crédible, il contribue régulièrement à l'élaboration de nouvelles normes internationales.

Ainsi, la publication *Le Québec et l'UNESCO – Une vision, une communauté, des priorités pour 2024 et 2025*, vient expliquer l'action du Québec au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO, et en illustrer les avantages et les retombées. Il s'agit également de faire connaître le rôle fondamental joué par les partenaires institutionnels et la société civile du Québec, qui font vivre sur le terrain, au Québec comme à l'international, la mission et les valeurs de l'UNESCO. De plus, cette mise à jour permet de faire le bilan de l'action du Québec des deux dernières années.

Vous constaterez que le gouvernement du Québec a atteint les objectifs qu'il s'était fixés dans la précédente édition pour 2022 et 2023. J'en profite pour souligner le travail remarquable accompli par mon prédécesseur, Monsieur Michel Bonsaint, qui a fait preuve d'une détermination sans faille pour faire valoir les intérêts du Québec à l'UNESCO, tout au long de son mandat.

En 2024 et 2025, le gouvernement du Québec agira prioritairement à l'UNESCO pour la **diversité linguistique des contenus culturels en ligne**, pour **une éducation de qualité** face aux bouleversements numériques et climatiques, pour **l'éthique des neurotechnologies et de l'intelligence artificielle**, pour **la science ouverte**, en plus de contribuer à la mobilisation internationale dans le cadre de la **Décennie internationale des langues autochtones**.

Enfin, le Québec soulignera un anniversaire important en 2025 : les 20 ans de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. En raison de sa spécificité culturelle et linguistique, le Québec a toujours été engagé dans la défense de la culture, chez lui comme à l'international. Avec l'impact du numérique sur les contenus culturels que nous observons depuis quelques années, une mobilisation sans précédent est nécessaire afin de préserver et promouvoir une véritable diversité d'expressions culturelles. L'année 2025 permettra ainsi de célébrer les progrès accomplis, tout en s'engageant à agir concrètement en faveur de la diversité linguistique des contenus culturels dans l'environnement numérique.

Bonne lecture!

Catherine Cano

Représentante du gouvernement du Québec
Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO

Table des matières

Introduction	1
Contexte	2
L'UNESCO en bref.....	2
Réalisations et avancées notables.....	3
Les réalisations pour 2022 et 2023.....	5
Anticosti, joyau du patrimoine naturel de l'humanité	7
Communauté Québec-UNESCO	8
Partenaires gouvernementaux.....	10
Commission canadienne pour l'UNESCO	10
Partenaires des réseaux de l'UNESCO au Québec	11
Partenaires de l'UNESCO hors siège.....	15
Priorités pour 2024 et 2025	18
Culture	19
Éducation	21
Science et technologies.....	23
Décennie internationale des langues autochtones 2022-2032	25
Groupe francophone auprès de l'UNESCO	25
Conclusion	26

Introduction

Le Québec s'affirme comme un acteur international engagé et déterminé à prendre sa place dans le concert des nations afin de contribuer aux réflexions mondiales sur des enjeux cruciaux liés à ses intérêts fondamentaux et ses compétences constitutionnelles. Depuis 2006, avec l'établissement d'une présence permanente au sein de la Délégation du Canada auprès de l'UNESCO, le Québec a renforcé son engagement sur la scène multilatérale. L'action du Québec auprès de cette agence névralgique des Nations Unies reflète son désir d'être un contributeur actif et influent dans des domaines essentiels à la paix et au développement durable.

Cette publication met en lumière l'engagement soutenu du Québec envers l'UNESCO ainsi que les retombées de ses actions. Elle illustre également la richesse et l'expertise de la communauté Québec-UNESCO, composée des partenaires gouvernementaux, des réseaux de l'UNESCO au Québec et de la société civile.

Pour les années 2024 et 2025, le Québec concentrera ses efforts sur six priorités issues du mandat de l'UNESCO, soit la culture, l'éducation, l'éthique de l'intelligence artificielle, l'éthique des neurotechnologies, la science ouverte et la Décennie internationale des langues autochtones. En outre, le Québec jouera un rôle actif au sein du Groupe francophone auprès de l'UNESCO.

Les priorités actuelles du Québec s'inscrivent naturellement dans le chemin parcouru depuis près de 20 ans à l'UNESCO. Pour apprécier pleinement cet engagement, il est essentiel de saisir l'environnement unique dans lequel le Québec œuvre à l'UNESCO et de prendre connaissance de ses contributions depuis 2006.



Contexte

En vertu de l'Accord entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada relatif à l'UNESCO, un représentant permanent du gouvernement du Québec agit au sein de la Délégation du Canada auprès de l'Organisation. En tant qu'État fédéré, le Québec peut ainsi s'exprimer de sa propre voix, défendre ses valeurs, exposer ses positions, en complément de celles du Canada, faire valoir son expertise et partager ses bonnes pratiques tout en s'enrichissant de celles des pays membres.

L'UNESCO EN BREF

Date de création	16 novembre 1945.
Siège	Paris, France.
Mission	Contribuer à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel.
Six domaines d'expertise	Éducation; sciences naturelles; sciences de l'océan; sciences sociales et humaines; culture; communication et information.
Deux priorités globales	Afrique et égalité des genres.
Deux groupes prioritaires	Jeunesse et petits États insulaires en développement.
Directrice générale	Audrey Azoulay, réélue en novembre 2021 pour un second mandat de quatre ans, assistée d'un directeur général adjoint et de huit sous-directeurs généraux.
Composition	194 États membres; 2 200 employés provenant de 54 pays et 136 instituts.
Organes directeurs	Conférence générale (tous les États membres) : se réunit tous les deux ans; Conseil exécutif (58 États membres) : se réunit deux fois par année; Secrétariat : branche exécutive.

Réalisations et avancées notables

Depuis la signature de l'Accord en 2006, le gouvernement du Québec a acquis une crédibilité et une notoriété enviabiles auprès de l'UNESCO et de ses 194 États membres.

Les nombreuses rencontres entre les premiers ministres du Québec et les directeurs généraux de l'UNESCO, la participation de ministres québécois à plusieurs instances et conférences de l'Organisation, l'envoi régulier d'experts et de jeunes professionnels ainsi que le travail soutenu des représentants du gouvernement du Québec ont contribué à forger cette réputation.

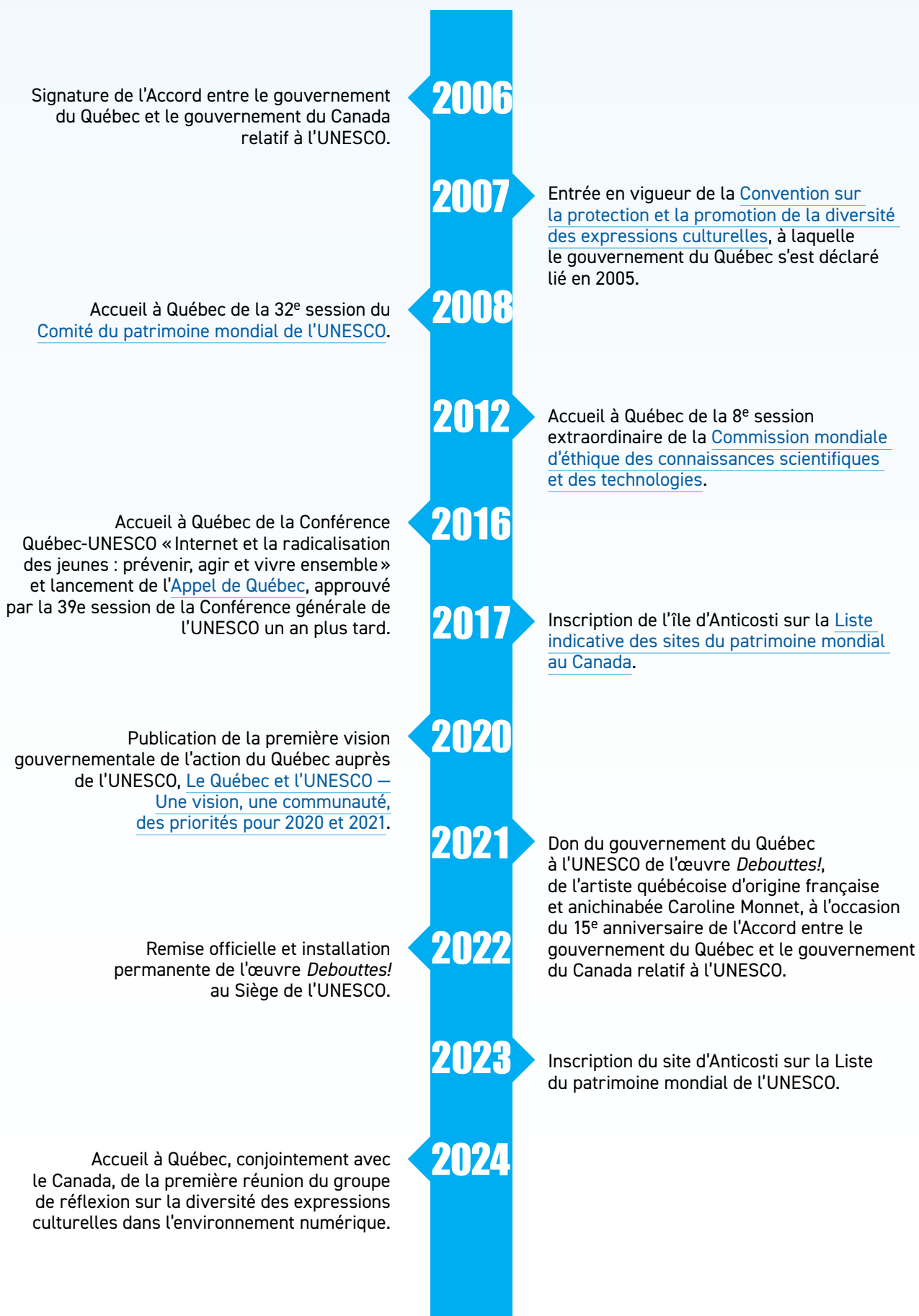
Il en va de même de l'accueil, en sol québécois, d'événements majeurs tenus sous l'égide de l'UNESCO, de la contribution régulière du gouvernement du Québec au Fonds international pour la diversité culturelle, du financement de projets et de rapports sur certains des enjeux débattus par l'agence onusienne ainsi que de la participation à l'élaboration et au suivi de plusieurs de ses instruments normatifs.

Qu'elles soient financières ou non, directes ou indirectes, toutes ces contributions aux travaux de l'UNESCO ont permis au gouvernement du Québec de se tailler une place de choix, tout en ouvrant la voie à l'établissement de partenariats fructueux et durables dans des domaines d'intérêt commun.

Des exemples concrets depuis 2006

- **10 entretiens** entre le premier ministre du Québec et le plus haut dirigeant de l'UNESCO.
- **Cinq participations ministérielles** à la Conférence générale de l'UNESCO.
- **560 000 \$** en contributions gouvernementales (ministère de la Culture et des Communications, ministère des Relations internationales et de la Francophonie) au Fonds international pour la diversité culturelle, lequel a pour but de soutenir des projets culturels dans les pays en développement Parties à la Convention de 2005.
- Un versement de **100 000 \$** (ministère de l'Enseignement supérieur, ministère de l'Éducation, ministère des Relations internationales et de la Francophonie) au compte spécial de l'UNESCO pour l'Ukraine, particulièrement pour ses activités orientées vers le maintien des services éducatifs aux élèves et aux étudiants ukrainiens.
- **75 jeunes professionnels** du Québec à l'UNESCO dans le cadre du Programme de stages en organisations internationales du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.
- Mise à la disposition de l'UNESCO, pour un an ou deux, de **quatre experts** du gouvernement et de la société civile du Québec dans les domaines de l'éducation, de la prévention de la radicalisation menant à la violence et de l'intelligence artificielle.
- Participation de **deux experts techniques** du gouvernement du Québec à la rédaction de la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur, adoptée en 2019.
- Financement de la production de **deux rapports** sur la diversité des expressions culturelles à l'ère numérique produits par la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles de l'Université Laval, lesquels ont été partagés avec l'UNESCO et mis à la disposition des États Parties à la Convention de 2005.
- Contribution de près de **15 ministères et organismes** à l'élaboration de recommandations de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA et la science ouverte.
- Participation de **quatre experts gouvernementaux** à la négociation des textes de ces deux recommandations, adoptées par les États membres de l'UNESCO en novembre 2021.

Quelques moments marquants



LES RÉALISATIONS POUR 2022 ET 2023

Culture

- Le gouvernement du Québec a maintenu son engagement envers la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Convention de 2005), en participant activement à toutes les réunions de ses organes directeurs. Il a porté une attention particulière à l'impact des technologies numériques sur la diversité des expressions culturelles. Il a de plus réaffirmé son leadership dans ce dossier en s'engageant à accueillir en mai 2024, conjointement avec le Canada, la première rencontre d'un groupe d'experts internationaux, chargé d'évaluer et de formuler des recommandations sur la mise en œuvre de cette convention dans l'environnement numérique. À l'initiative du Québec, le thème de la diversité linguistique des contenus culturels a été inscrit au mandat confié par la Conférence des Parties à ce groupe de réflexion.
- En 2023, le Québec a rehaussé à la hauteur de 50 000 \$ sa contribution annuelle au Fonds international pour la diversité culturelle, principal mécanisme de coopération internationale institué par la Convention de 2005.
- Le Québec est devenu, en 2023, après la France, le deuxième contributeur au Programme d'assistance technique pour la mise en œuvre de la Convention de 2005 dans l'environnement numérique. L'aide gouvernementale ponctuelle de 50 000 \$ vient appuyer la réalisation d'une analyse des enjeux auxquels fait face le secteur de la musique au Cameroun, un pays francophone.
- Le gouvernement du Québec a apporté un soutien financier pour l'accueil, par la Ville de Québec, de la Rencontre annuelle du sous-réseau des villes de littérature UNESCO à laquelle une quarantaine de délégués internationaux ont pris part en octobre 2023.
- Un soutien financier gouvernemental a également été accordé à la Ville de Québec pour son rôle dans l'organisation et la tenue du 16^e Congrès mondial de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM), en septembre 2022. Cet appui a notamment permis à l'OVPM de mettre en place les travaux en vue de l'adoption de la Feuille de route de Québec.
- Dans le cadre du Programme de stages en organisations internationales (PSOI), le Québec a mis à la disposition du Secrétariat de la Convention de 2005 de l'UNESCO deux jeunes professionnelles pour une durée respective de six et neuf mois.

Éducation

- Aux côtés des délégations de plus de 110 pays, le gouvernement du Québec a participé à la révision de la Recommandation de 1974 de l'UNESCO, devenue la Recommandation sur l'éducation à la paix, aux droits de l'homme et au développement durable, adoptée lors de la 42^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Les négociations, tenues entre mai et juillet 2023, ont ravivé le consensus mondial sur le rôle fondamental de l'éducation dans la création d'un avenir juste, durable, sain et pacifique.
- Le Québec a participé à la Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance, à la Table ronde ministérielle en ligne sur l'intelligence artificielle (IA) générative en éducation, à la Semaine de l'apprentissage numérique et à la consultation relative au Cadre mondial sur l'éducation culturelle et artistique.
- À la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le gouvernement du Québec a versé une contribution de 100 000 \$ à l'UNESCO afin d'assurer le maintien des services éducatifs aux élèves ukrainiens.

Éthique de l'intelligence artificielle



- Le gouvernement du Québec a apporté un soutien financier à Mila – l'Institut québécois d'intelligence artificielle, pour la rédaction et la coédition de la publication de l'UNESCO intitulée [Angles morts de la gouvernance de l'IA](#), qui a bénéficié d'une diffusion d'envergure dans les réseaux de l'Organisation.
- Dans le cadre du programme de Scientifique en résidence, le gouvernement du Québec a mis une experte québécoise à la disposition de la Section de la bioéthique et de l'éthique des sciences et des technologies pour contribuer aux travaux de la mise en œuvre de la Recommandation sur l'éthique de l'IA.

Science ouverte



- Dans le cadre du PSOI, le Québec a mis à la disposition de la Section des Politiques de la science, de la technologie et de l'innovation, les compétences d'un jeune professionnel pour une durée de six mois.
- L'Université de Montréal a obtenu la désignation pour la nouvelle Chaire UNESCO sur la science ouverte, sous la direction du professeur Vincent Larivière.

Décennie internationale des langues autochtones



- Le Québec a participé aux travaux et aux réunions du Groupe de travail mondial sur la Décennie internationale des langues autochtones.
- Dans le cadre du PSOI, le Québec a mis à la disposition du secrétariat de la Décennie internationale des langues autochtones les compétences d'une jeune professionnelle pour une durée de six mois.
- Le gouvernement du Québec a fourni un appui financier à l'organisme culturel Minwashin pour la présentation de l'exposition NIN, *Je suis, I am*, conçue pour honorer la langue et la culture anichinabées. Cette exposition s'est tenue au Siège de l'UNESCO en avril 2022.
- Le sous-directeur général pour la communication et l'information de l'UNESCO a prononcé l'allocution d'ouverture à une conférence sur les langues autochtones organisée par le gouvernement du Québec à Montréal, en mai 2023.

ANTICOSTI, JOYAU DU PATRIMOINE NATUREL DE L'HUMANITÉ

Au terme d'un processus qui aura duré plus de sept ans et nécessité des efforts considérables et concertés de la part de l'ensemble des parties prenantes, le site d'Anticosti a officiellement été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 19 septembre 2023.

La décision a été rendue par le Comité du patrimoine mondial dans le cadre de sa 45^e session élargie, qui avait lieu à Riyad, en Arabie saoudite.

Anticosti est ainsi devenue le troisième site québécois à obtenir le prestigieux statut, après l'Arrondissement historique du Vieux-Québec, en 1985, et le Parc national

de Miguasha en 1999. Fondée sur l'abondance et l'état de conservation exceptionnel de ses fossiles, qui témoignent de la première extinction de masse de la vie sur Terre il y a 447 à 437 millions d'années, sa valeur universelle exceptionnelle jouit maintenant d'une reconnaissance internationale de tout premier plan.

En plus de renforcer la visibilité et le positionnement du Québec sur la scène touristique internationale, cette reconnaissance garantit la préservation du patrimoine naturel et géologique d'Anticosti, tout en ouvrant la voie à d'importantes retombées économiques.



Communauté Québec-UNESCO

La participation aux travaux de l'UNESCO, dont le mandat et les domaines d'action touchent directement aux compétences constitutionnelles du Québec, représente une occasion exceptionnelle de visibilité et de rayonnement sur la scène internationale. Elle offre également une chance inouïe de contribuer à la réflexion mondiale sur des enjeux transnationaux et à la recherche de solutions globales, dont la définition de normes internationales figure en tête de liste.

C'est sur cette prémisse que s'appuie la vision « Le Québec et l'UNESCO », qui consiste à fédérer l'ensemble des partenaires gouvernementaux, des réseaux de l'UNESCO et de la société civile du Québec. Ces partenaires sont nombreux, actifs et engagés. Ils évoluent dans différents secteurs d'activité et détiennent une expertise de pointe sur des enjeux décisifs pour l'avenir de la planète et de l'humanité. Ils contribuent à l'image de marque du Québec auprès de l'UNESCO et de ses États membres. Ils forment une communauté qu'il convient de mettre en valeur et en relation.

Font partie de cette communauté des ministères et organismes du gouvernement du Québec, la Commission canadienne pour l'UNESCO, des chaires de recherche, des sites du patrimoine mondial, des réserves mondiales de biosphère, un géoparc mondial, des villes créatives, des écoles associées, un centre UNEVOC, des municipalités inclusives, des institutions dont les collections ou les documents sont inscrits aux registres international ou canadien de la Mémoire du monde, des partenaires de l'UNESCO hors siège ainsi que des organisations non gouvernementales partenaires ou accréditées.



Dévoilement de la maquette de la plaque officialisant l'inscription d'Anticosti sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

COMMUNAUTÉ QUÉBEC-UNESCO



Contribuer à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté,
au développement durable et au dialogue interculturel

DÉLÉGATION PERMANENTE DU CANADA AUPRÈS DE L'UNESCO



REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



AFFAIRES
MONDIALES
CANADA

2006

ACCORD ENTRE
LE GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC ET
LE GOUVERNEMENT
DU CANADA
RELATIF À L'UNESCO



MINISTÈRE DES RELATIONS
INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE



Le gouvernement du Québec est représenté
à part entière et selon son désir au sein de
toutes les délégations canadiennes aux travaux,
réunions et conférences de l'UNESCO.

Lors de ces travaux, réunions et conférences,
tout représentant du gouvernement du Québec
a droit d'intervenir pour compléter la position
canadienne et faire valoir la voix du Québec.

PARTENAIRES

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

QUÉBEC

- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Culture et des Communications
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

CANADA

- Affaires mondiales Canada
- Patrimoine canadien
- Parcs Canada

PARTENAIRES DES RÉSEAUX DE L'UNESCO AU QUÉBEC

- Chaires UNESCO
- Sites du patrimoine mondial
- Réserves de biosphère
- Géoparc mondial UNESCO
- Villes créatives
- Écoles associées de l'UNESCO
- Réseau UNEVOC
- Municipalités inclusives
- Mémoire du monde

PARTENAIRES UNESCO HORS SIÈGE

- Institut de statistique de l'UNESCO
- Organisation des villes du patrimoine mondial

PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Organisations non gouvernementales
- Professeurs et chercheurs
- Organismes jeunesse

PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

L'action menée par le gouvernement du Québec à l'UNESCO s'appuie d'abord sur le Comité interministériel relatif à l'UNESCO, dont le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) assure la coordination. Outre le MRIF, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Culture et des Communications¹, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ainsi que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie sont les membres permanents de ce comité.

D'autres ministères et organismes sont ponctuellement interpellés, selon les sujets qui retiennent l'attention à l'UNESCO. L'expertise du scientifique en chef et du Fonds de recherche du Québec (FRQ)², par exemple, est régulièrement sollicitée.

COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

La [Commission canadienne pour l'UNESCO](#) (CCUNESCO) est un partenaire de premier plan, notamment pour la consultation des représentants de la société civile québécoise ainsi que pour la valorisation de leur expertise et de leur action au Canada comme à l'étranger. Elle agit comme catalyseur de réflexion et d'action sur un large éventail de questions. Elle coordonne aussi la vaste majorité des activités, des réseaux et des processus de désignation de l'UNESCO au Canada. La CCUNESCO regroupe plus de 300 membres, dont un bon nombre en provenance du Québec.

1. Le ministère de la Culture et des Communications englobe les organismes et les sociétés d'État concernés par les affaires de l'UNESCO : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ), Télé-Québec, etc.

2. Le scientifique en chef du Québec a notamment pour mandat de veiller au positionnement et au rayonnement de la recherche québécoise au Canada et à l'international. Comme président du Réseau international des scientifiques en chef et conseillers scientifiques (INGSA – International Network for Government Science Advice), son rôle est de faciliter et de promouvoir le conseil scientifique auprès des gouvernements à l'échelle internationale, une fonction importante de la diplomatie scientifique. Quant au FRQ, il a pour mandat, entre autres, de promouvoir et de soutenir financièrement la recherche, la mobilisation des connaissances ainsi que la formation des chercheurs au Québec, et d'établir les partenariats nécessaires à cette fin.

PARTENAIRES DES RÉSEAUX DE L'UNESCO AU QUÉBEC³

Chaires UNESCO

Ce programme réunit des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui, sur la base d'un certain nombre de critères, s'associent à l'action de l'UNESCO pour faire progresser les connaissances sur des sujets d'intérêt commun.

Au Québec, 23 chaires de recherche, sur un total de 38 au Canada, appartiennent à ce réseau :

- [Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison](#) – Cégep Marie-Victorin
- [Chaire UNESCO sur les matériaux et les technologies pour la conversion, l'économie et le stockage de l'énergie](#) – Institut national de la recherche scientifique
- [Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles](#) – Université Laval
- [Chaire UNESCO pour la conception et la construction d'écoles solidaires et durables](#) – Université Laval et Université Laurentienne
- [Chaire UNESCO Dialogues pour un avenir durable](#) – Université McGill
- [Chaire UNESCO sur l'Asie globale et les sciences humaines](#) – Université McGill
- [Chaire UNESCO sur l'électronique verte et soutenable](#) – Polytechnique Montréal
- [Chaire UNESCO en ingénierie durable sur les technologies solaires appliquées](#) – Polytechnique Montréal
- [Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents](#) – Université de Sherbrooke, Université Concordia et Université du Québec à Montréal
- [Chaire UNESCO en paysage urbain](#) – Université de Montréal
- [Chaire UNESCO sur les politiques éducatives et la profession enseignante](#) – Université de Montréal et TÉLUQ
- [Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment](#) – Université du Québec à Chicoutimi
- [Chaire UNESCO sur la science ouverte](#) – Université de Montréal
- [Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement](#) – Université du Québec à Montréal
- [Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique](#) – Université du Québec à Montréal
- [Chaire UNESCO de développement curriculaire](#) – Université du Québec à Montréal
- [Chaire UNESCO en changements environnementaux à l'échelle du globe](#) – Université du Québec à Montréal
- [Chaire UNESCO en sport pour le développement, la paix et l'environnement dans une perspective multidisciplinaire et globale](#) – Université du Québec à Montréal
- [Chaire UNESCO en démocratie, citoyenneté mondiale et éducation transformatrice](#) – Université du Québec en Outaouais
- [Chaire UNESCO en évaluation socioéconomique de la biodiversité des écosystèmes](#) – Université du Québec en Outaouais
- [Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins](#) – Université du Québec à Rimouski
- [Chaire UNESCO en petite enfance et intervention précoce inclusive](#) – Université du Québec à Trois-Rivières
- [Chaire UNESCO en recherche intervention sur les ressources naturelles en Afrique et le développement durable](#) – Université du Québec à Trois-Rivières

À ces chaires UNESCO, auxquelles le scientifique en chef du Québec et le FRQ apportent un soutien financier, s'ajoute un secrétariat :

- [Orbicom](#) – Le Réseau international des Chaires UNESCO en communication.

3. Sources : UNESCO et CCUNESCO.



Arrondissement historique du Vieux-Québec



Mont Saint-Hilaire, Montérégie

Sites du patrimoine mondial

Sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des lieux ou des biens culturels, naturels ou mixtes qui possèdent une valeur universelle exceptionnelle.

En plus d'assurer la protection de ces sites pour les générations actuelles et à venir, leur inscription sur cette liste est reconnue pour engendrer des retombées économiques importantes, en raison d'un rayonnement international et d'une affluence touristique accrus.

À ce jour, 1 199 sites culturels, naturels et mixtes répartis dans 168 pays figurent sur cette liste. Le Canada en dénombre 22, dont trois se trouvent au Québec :

- [Anticosti](#) – Côte-Nord;
- [Arrondissement historique du Vieux-Québec](#) – Capitale-Nationale;
- [Parc national de Miguasha](#) – Gaspésie.

Réserves mondiales de biosphère

Les réserves mondiales de biosphère abritent des écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Elles sont en quelque sorte des laboratoires de développement durable dans lesquels les communautés développent des projets favorisant la cohabitation harmonieuse des populations et de la nature. Les réserves appuient notamment les pays à atteindre certains objectifs fixés dans le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, adopté à la 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP15). Le réseau mondial regroupe 759 réserves dans 136 pays. Le Canada en compte 19, dont 4 au Québec :

- [Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire](#) – Montérégie;
- [Réserve de biosphère de Charlevoix](#) – Capitale-Nationale;
- [Réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre](#) – Mauricie–Centre-du-Québec;
- [Réserve de biosphère Manicouagan-Uapishka](#) – Côte-Nord.

La Ville de Québec a annoncé en 2022 son intention d'obtenir la désignation internationale de région de biosphère, afin de démontrer son engagement à favoriser une meilleure cohabitation entre le vivant et les activités humaines en milieu densément habité. Le processus de candidature de la Ville est en cours, accompagnée dans ce projet par la firme MU Conseils, rattachée à la Réserve mondiale de biosphère Manicouagan-Uapishka.



Géoparc mondial UNESCO de Percé



Biosphère à Montréal, ville UNESCO de design

Géoparcs mondiaux UNESCO

Le réseau des géoparcs mondiaux UNESCO regroupe des sites et des paysages d'importance géologique internationale. Ceux-ci permettent d'encourager un tourisme durable, d'éduquer et de sensibiliser les jeunes ainsi que les visiteurs à l'héritage et à l'histoire géologique du territoire, de protéger un environnement unique et de favoriser la recherche en sciences de la terre. À ce réseau appartiennent 213 géoparcs de 48 pays. Cinq d'entre eux se trouvent au Canada, dont un au Québec.

- [Géoparc mondial UNESCO de Percé](#) – Gaspésie.

Villes créatives

Les villes créatives de l'UNESCO placent la créativité et les industries culturelles au cœur de leurs plans locaux de développement et coopèrent activement à l'échelle internationale. Elles œuvrent dans l'un ou l'autre des sept domaines suivants : artisanat et arts populaires, arts numériques, design, film, gastronomie, littérature et musique. Plus de 350 villes en font partie à travers le monde. Des quatre villes créatives au Canada, deux sont au Québec :

- [Québec, ville UNESCO de littérature;](#)
- [Montréal, ville UNESCO de design.](#)

Écoles associées de l'UNESCO

Le Réseau des écoles associées de l'UNESCO est formé de plus de 12 000 établissements scolaires qui souscrivent aux valeurs de l'UNESCO répartis dans 182 pays. Le Canada en dénombre une centaine, dont 28 au Québec. L'administration du [Réseau des écoles associées de l'UNESCO du Québec](#) est assurée par la Centrale des syndicats du Québec qui, à cette fin, bénéficie du soutien financier du ministère de l'Éducation.

Réseau UNEVOC-UNESCO

Le Réseau UNEVOC-UNESCO appuie des établissements qui renforcent l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans une perspective internationale. Ceux-ci contribuent au développement de politiques et de pratiques éducatives utiles au marché du travail et encouragent l'apprentissage continu. Le Réseau regroupe quelque 220 établissements dans le monde. Le Canada en compte trois, dont un au Québec :

- [Cégep de la Gaspésie et des Îles](#) – Campus de Carleton-sur-Mer.

Municipalités inclusives

La Coalition internationale des villes inclusives et durables rassemble des municipalités soucieuses d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination, l'exclusion et l'intolérance. Son pendant canadien, la Coalition des municipalités inclusives, recense 121 membres, dont 24 au Québec :

- [Commission canadienne pour l'UNESCO](#) – Coalition des municipalités inclusives.

Mémoire du monde

Le Programme Mémoire du monde regroupe des collections et des documents dont l'UNESCO reconnaît la valeur universelle exceptionnelle. Le Registre international de la Mémoire du monde contient neuf inscriptions canadiennes, dont quatre du Québec, qui figurent également au Registre canadien :

- [Le court-métrage *Voisins* de Norman McLaren](#);
- [Le Fonds d'archives du Séminaire de Québec \(1623-1800\)](#);
- [La série de films *Le Son des Français d'Amérique* de Michel Brault et André Gladu](#);
- [Les archives des Augustines du Canada](#).

Sur les 31 inscriptions au Registre canadien, sept autres sont québécoises :

- [Les archives de John Peters Humphrey](#);
- [Les archives de l'Acfas](#);
- [Selections from the Gospels in the dialect of the Inuit of Little Whale River](#) (traduction libre : Extraits des *Évangiles dans le dialecte des Inuits de Petite rivière de la Baleine*);
- [Les archives photographiques Notman](#);
- [Le Fonds Canadian Pacific Railway](#);
- [Les témoins de cultures fondatrices : des livres anciens en langues autochtones \(1556-1900\)](#);
- [La ville de Québec et ses environs en images \(1860-1965\) : les archives photographiques du fonds J. E. Livernois ltée](#).

PARTENAIRES DE L'UNESCO HORS SIÈGE

Institut de statistique de l'UNESCO

Établi à Montréal depuis 2001, l'[Institut de statistique de l'UNESCO](#) (ISU) est un organe de l'UNESCO. Il est la source officielle et fiable de données comparables, à l'échelle internationale, sur l'éducation, la science, la culture et la communication. L'ISU bénéficie du soutien financier du gouvernement du Québec en vertu de la Politique d'accueil des organisations internationales.

Organisation des villes du patrimoine mondial

Il en va de même du Secrétariat général de l'[Organisation des villes du patrimoine mondial](#) (OVPM), qui a pignon sur rue à Québec depuis 1993.

S'appuyant sur un réseau de huit secrétariats régionaux, l'OVPM a pour mission d'aider les villes qui en sont membres à adapter et à perfectionner leur mode de gestion en fonction des exigences particulières liées aux sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le réseau regroupe 117 villes, dont la ville de Québec.



PARTENAIRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Sans faire partie de réseaux formels, d'autres partenaires peuvent contribuer à l'action et au rayonnement du Québec par leur expertise de pointe sur différentes questions. Ces partenaires sont notamment des organisations non gouvernementales (ONG), des professeurs et des chercheurs ou encore des organismes jeunesse.

ONG partenaires de l'UNESCO

L'UNESCO établit des partenariats officiels avec des organisations non gouvernementales internationales, régionales, nationales ou locales. Ces ONG se voient ainsi conférer un statut de consultation ou d'association. Le Québec compte huit ONG partenaires de l'UNESCO :

- [Acfas](#);
- [Agence universitaire de la Francophonie](#);
- Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires;
- [Centre d'étude et de coopération internationale](#);
- [Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle](#) (hébergée par la Coalition pour la diversité des expressions culturelles);
- [Institut international d'études administratives de Montréal](#);
- [Organisation universitaire interaméricaine](#);
- [Wapikoni mobile](#).

ONG accréditées

De plus, des ONG sont accréditées pour assurer des fonctions consultatives auprès du Comité intergouvernemental découlant de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel⁴. Au Québec, c'est le cas des neuf ONG suivantes :

- [Carrefour mondial de l'accordéon](#);
- [Centre d'interprétation de la culture traditionnelle Marius-Barbeau](#);
- [Centre de valorisation du patrimoine vivant](#);
- [Conseil québécois du patrimoine vivant](#);
- Femmes et traditions;
- [Institut Tshakapesh](#);
- [L'Association canadienne d'ethnologie et de folklore](#);
- [Les Forges de Montréal](#);
- [Société québécoise d'ethnologie](#).

4. Adoptée en 2003, cette convention de l'UNESCO n'a pas été ratifiée par le Canada.



PROGRAMME DE stages en organisations internationales

De jeunes professionnels du Québec en stage à l'UNESCO

Dans le cadre du Programme de stages en organisations internationales (PSOI), le gouvernement du Québec offre un appui tangible à l'UNESCO en finançant des stages de six mois pour de jeunes professionnels québécois de 2^e et de 3^e cycles universitaires. Hautement qualifiés, ces jeunes contribuent grandement à la visibilité et à l'image de marque du Québec, dont ils deviennent pour ainsi dire des ambassadeurs. Depuis la création du programme en 2000, plus de 75 stages ont été réalisés dans les différents secteurs de l'UNESCO, notamment au sein du Secrétariat de la Convention de 2005. Le financement gouvernemental de ces stages est assuré par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, pour la majorité d'entre eux, ainsi que par le Scientifique en chef du Québec et le Fonds de recherche du Québec, pour ceux réalisés dans les domaines de l'océanographie, de la science ouverte et de l'éthique de l'intelligence artificielle.



Globe symbolique et drapeaux à la maison de l'UNESCO

Priorités pour 2024 et 2025

Pour les années 2024 et 2025, la culture retient particulièrement l'attention. Priorité historique et fondamentale, vecteur d'identité, elle se trouve naturellement au cœur de l'action du Québec à l'UNESCO, à plus forte raison dans le contexte numérique actuel où la compétition est féroce, l'accès à une multitude de contenus culturels en ligne est devenu la norme et les grands joueurs du Web exercent une influence majeure sur les contenus consommés.

Il en va de même de l'éducation, qui essaime dans tous les secteurs de l'UNESCO; une valeur cardinale, un domaine dans lequel le Québec a su faire sa marque, au fil des années, sur des enjeux décisifs pour les générations actuelles et à venir.

En outre, ces deux grandes priorités sont résolument tournées vers le numérique et l'intelligence artificielle, dont le développement fulgurant et les répercussions majeures sur l'ensemble des sphères de l'activité humaine préoccupent de plus en plus.

Dans le secteur des sciences et des technologies, le gouvernement du Québec continue de porter un intérêt certain à l'éthique de l'IA et à la science ouverte. Il s'inscrit ainsi dans la continuité de sa participation à l'élaboration des recommandations qui ont été adoptées, sur ces deux sujets, en 2021. L'éthique des neurotechnologies fait son entrée dans cette édition, au moment où l'UNESCO planche sur l'élaboration d'un instrument normatif dans ce secteur. Sur les questions environnementales, le gouvernement du Québec suivra notamment les discussions liées aux défis de la gestion

durable de l'eau, qui sont traités au sein du Programme hydrologique intergouvernemental.

La Décennie internationale des langues autochtones 2022-2032, qui interpelle plusieurs partenaires de l'action du gouvernement du Québec à l'UNESCO, est renouvelée en tant que priorité.

Enfin, grâce à son poste de vice-présidente, la représentante du gouvernement du Québec assure un leadership au sein du Groupe francophone auprès de l'UNESCO, qui réunit les États membres ayant le français en partage.

En parallèle, la représentante du gouvernement du Québec suit de près l'ensemble des orientations, des travaux et des projets de l'UNESCO afin de cibler les occasions de collaboration pour le gouvernement et ses partenaires de la société civile. À cet effet, les deux priorités globales de l'UNESCO, soit l'Afrique et l'égalité des genres, font l'objet d'une attention particulière, tout comme la jeunesse, considérée par l'UNESCO comme un groupe prioritaire.



M^{me} Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO et M^{me} Catherine Cano, Représentante du gouvernement du Québec



Exercice de la compétence culturelle du Québec sur la scène internationale dans une enceinte primordiale et stratégique.

L'exercice de la compétence culturelle du Québec sur la scène internationale revêt une importance primordiale et stratégique. L'UNESCO, seule agence onusienne consacrée à la culture, constitue incidemment une enceinte prioritaire pour le Québec. Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec s'est engagé activement dans les grandes réflexions internationales ayant cours au sein de l'Organisation, en partageant notamment son expertise et ses meilleures pratiques dans le domaine culturel.

La Convention de 2005 est un dossier prioritaire en culture pour le Québec. À l'aube du 20^e anniversaire de la Convention de 2005, le gouvernement du Québec continue d'être pleinement engagé dans sa mise en œuvre, particulièrement dans l'environnement numérique. Près de deux décennies plus tard, la Convention de 2005 prouve plus que jamais sa pertinence à l'ère numérique. La reconnaissance de la double nature à la fois culturelle et économique des activités, des biens et services culturels, de même que la réaffirmation du droit souverain des gouvernements d'adopter des politiques et des mesures afin de protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles sont toujours vitales et d'actualité.

Plus largement, le Québec suit de près les travaux de l'UNESCO relatifs à la culture. Que ce soit dans le cadre de la Convention de 2005 ou dans d'autres instances de l'UNESCO, le Québec souhaite se concentrer, pour les deux prochaines années, sur les priorités suivantes.

Diversité linguistique des contenus culturels et découvrabilité de ces derniers

Le paysage culturel mondial a beaucoup évolué depuis deux décennies et il se caractérise notamment, aujourd'hui, par l'accès à une multitude de contenus culturels en ligne. Cependant, cette profusion de contenus culturels ne garantit pas leur diversité linguistique, leur découvrabilité et, de manière générale, la diversité des expressions culturelles.

Le Québec entend exercer un leadership en la matière en partageant son expertise, notamment en collaboration avec la France, et en mobilisant les Parties à la Convention de 2005 afin de protéger et de promouvoir la diversité linguistique des contenus culturels dans l'environnement numérique.

Plus particulièrement, le gouvernement du Québec suivra de près les recommandations du Groupe de réflexion sur la diversité des expressions culturelles dans l'environnement numérique, dont il a accueilli, avec le Canada, la toute première rencontre à Québec

en mai 2024. Composé de 18 experts indépendants issus d'autant de pays, ce groupe a été mandaté par l'ensemble des Parties à la Convention de 2005 pour formuler des recommandations pour mieux appuyer les États face aux enjeux grandissants du numérique. Avec le soutien notamment du Groupe francophone à l'UNESCO, le Québec a plaidé avec succès auprès des Parties pour que ce groupe de réflexion sur le numérique soit rapidement mis en place et qu'il se penche prioritairement sur ces enjeux :

1. Diversité linguistique des contenus culturels;
2. Découvrabilité des contenus culturels nationaux et locaux;
3. Transparence des plateformes numériques;
4. Impacts de l'intelligence artificielle sur les industries culturelles et créatives.

À partir du rapport et des recommandations du Groupe de réflexion prévus en 2025, le Québec entend se mobiliser au sein des organes directeurs de la Convention de 2005 afin que les recommandations visant notamment à renforcer la diversité linguistique des contenus culturels, le cas échéant, soient adoptées et mises en œuvre.

20^e anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

Priorité internationale de longue date du gouvernement du Québec et objet indéfectible de mobilisation de la société civile québécoise, la Convention de 2005 aura 20 ans en 2025. Le Québec entend profiter de cet anniversaire pour rappeler son engagement à l'égard de cette convention plus que jamais nécessaire pour assurer l'existence d'une diversité d'expressions culturelles dans un monde largement influencé par l'évolution du numérique.



9^e session de la Conférence des Parties à la Convention de 2005

Intelligence artificielle

La démocratisation des outils d'intelligence artificielle, notamment générative, amène des perspectives et des défis importants pour le milieu culturel à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, le Québec suit de près l'impact des systèmes d'intelligence artificielle (SIA) sur les industries culturelles et créatives et contribue aux travaux de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle, en renforçant le dialogue afin que la culture ne soit pas oubliée lors des débats sur l'encadrement de ces technologies.

En parallèle, le gouvernement du Québec reconnaît trois principes en matière d'intelligence artificielle dans le secteur culturel pour favoriser le développement d'une intelligence artificielle qui contribuera à la pérennité et à la vitalité des écosystèmes culturels. Ces trois principes visent la stimulation du développement des SIA au bénéfice du milieu culturel, l'encadrement adéquat des SIA, prenant en compte les notions de diversité, d'inclusion, de transparence, d'éthique et de respect de la propriété intellectuelle et, enfin, la sensibilisation et l'accompagnement du milieu dans cette métamorphose numérique.

Intégration de la culture au développement durable

Dans l'esprit de la Convention de 2005, le Québec continue d'intégrer la culture dans ses politiques de développement durable et ses programmes de coopération internationale. Il demeure notamment fermement engagé en faveur du Fonds international pour la diversité culturelle.

En outre, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 constitue la réponse formelle du Québec aux ODD de l'ONU. La Stratégie met notamment en exergue l'importance de sensibiliser les utilisateurs des technologies numériques à la sobriété numérique, enjeu auquel le Québec accorde une attention particulière.

Le Québec s'intéresse de près à la place de la culture dans le développement durable. À ce titre, le gouvernement du Québec s'engage activement dans les travaux du Forum mondial de l'UNESCO sur les politiques culturelles – MONDIACULT 2025, qui a notamment l'ambition de positionner la culture en tant qu'objectif à part entière dans le Programme de développement durable de l'ONU au-delà de 2030.

Rayonnement, positionnement et partage de bonnes pratiques dans un domaine de compétence exclusif.



En éducation, le gouvernement du Québec assure son rayonnement auprès de l'UNESCO et de ses États membres dans un domaine de compétence qui lui est exclusif. Grâce à sa participation directe et active aux travaux de l'agence onusienne, il peut 1) exprimer ses positions sur des projets d'instrument normatif et tenter d'en influencer le contenu; 2) mettre en avant certaines de ses priorités, dont la réussite éducative, la qualification du personnel enseignant dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la valorisation du personnel scolaire et celle de la formation professionnelle, la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école ainsi que la mobilité internationale des étudiants; et 3) partager ses meilleures pratiques et s'inspirer de celles des pays membres de l'UNESCO.

Le Québec demeure engagé dans les réflexions mondiales liées aux Futurs de l'éducation, qui met en exergue la multitude de défis auxquels les milieux éducatifs sont confrontés, notamment le développement technologique et numérique ainsi que les crises multiples et interdépendantes à travers le monde.

Numérique et intelligence artificielle

Dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur, le numérique, la science des données et l'utilisation de l'IA transforment le savoir, l'apprentissage et l'évaluation qui en est faite, mais aussi les méthodes de recherche, le rôle de l'enseignant et celui du chercheur.

D'ores et déjà, l'IA est utilisée pour alimenter des plateformes d'apprentissage capables de s'adapter aux parcours de formation ainsi qu'aux besoins des apprenants. Des applications comme les robots conversationnels suscitent non seulement de la curiosité et de l'intérêt, mais elles préoccupent également les acteurs de l'enseignement.

Ces nouvelles technologies, qui détermineront l'avenir de l'apprentissage, ouvrent un monde de possibilités. Elles poussent les acteurs de l'enseignement à se positionner face à leur utilisation et à trouver un juste équilibre entre leurs retombées positives sur l'apprentissage et la réussite, d'une part, et le système d'éducation et le milieu de la recherche actuels, d'autre part.

Le Québec vise à promouvoir une intégration responsable et éthique de l'IA en éducation et s'engage à encadrer, accompagner et former le réseau pour s'assurer d'une utilisation et un développement de systèmes d'IA qui respectent les principes éthiques tout en favorisant la réussite éducative des élèves du Québec.

Une approche clairvoyante de l'intégration du numérique est de mise. En ce sens, le gouvernement du Québec contribue à la réflexion et aux discussions dont elles font l'objet à l'UNESCO, afin de développer des outils pour les États, les institutions d'enseignement et les enseignants.

Éducation pour la paix et les droits des personnes

Le gouvernement du Québec a participé à la négociation du texte de la nouvelle recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la paix et les droits de l'homme, la compréhension internationale, la coopération, les libertés fondamentales, la citoyenneté mondiale et le développement durable, qui a été adoptée en 2023. Communément appelée la « Recommandation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable », ce document d'orientation expose les changements à apporter en éducation pour favoriser l'atteinte de ces objectifs. Le Québec suivra la mise en œuvre de cette recommandation.

Éducation aux changements climatiques

Le gouvernement du Québec rejoint le Partenariat pour une éducation verte, une plateforme de collaboration entre les gouvernements et les autres parties prenantes qui vise ultimement à ce que chaque apprenant puisse acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires pour lutter contre les changements climatiques et promouvoir le développement durable.

L'adhésion du Québec à ce réseau, qui regroupe 85 États membres et plus de 1 100 organisations, s'appuie sur le Plan d'action de développement durable du ministère de l'Éducation, qui intègre l'éducation en vue du développement durable. Dans la foulée, le Québec a récemment signé la [Déclaration sur le programme commun pour l'éducation et le changement climatique](#) endossée, à ce jour, par 45 pays.

Objectif de développement durable lié à l'éducation (ODD 4 – Éducation 2030)

L'ODD 4 – Éducation 2030 consiste à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et [à] promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Le gouvernement du Québec a contribué au dialogue mondial ayant conduit à la formulation de cet objectif, auquel font d'ailleurs écho ses orientations en matière d'infrastructures, d'accessibilité, d'aide financière aux études, d'apprentissage tout au long de la vie, de santé mentale et de genre, entre autres.

Il a donc intérêt à suivre les progrès vers l'atteinte de cet objectif, qui figure parmi les 17 ODD du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU), et les efforts qui seront déployés à cette fin, alors que les perspectives s'annoncent peu encourageantes.

Éducation aux médias et à l'information

Dans un monde de plus en plus influencé par les pratiques numériques et les médias sociaux, la diffusion de fausses informations, de discours de haine et de théories du complot prend une ampleur inquiétante.

Dès lors, l'éducation aux médias et à l'information, que le gouvernement du Québec intègre dans son cursus scolaire et soutient à travers différentes initiatives, devient un précieux outil pour lutter contre la désinformation et permettre aux jeunes de porter un regard critique et avisé sur les contenus auxquels ils sont exposés. Il s'est notamment doté d'un cadre de référence pour développer la compétence numérique des apprenants, lequel est également intégré aux compétences à maîtriser par le personnel enseignant.

Devant les risques majeurs que courent, dans un tel contexte, la vie démocratique, la paix et la stabilité des sociétés, l'UNESCO a lancé en 2023 les [Principes pour la gouvernance des plateformes numériques](#), auxquels le gouvernement du Québec a contribué. La promotion de l'éducation aux médias et à l'information, notamment pour autonomiser les groupes en situation de vulnérabilité et de marginalisation, comptent parmi ces principes.

SCIENCE ET TECHNOLOGIES

Mise à contribution de l'expertise du Québec pour l'élaboration et la mise en œuvre de normes internationales.



Éthique de l'intelligence artificielle

Le Québec est engagé à produire et à utiliser l'IA de manière responsable. Dès 2019, le Scientifique en chef du Québec et le FRQ ont créé l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (OBVIA) pour mieux comprendre et intervenir en la matière. Au même moment, le gouvernement du Québec participait à l'élaboration de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA adopté en 2021. Ces premières normes universelles visent à guider les politiques nationales et internationales en faveur d'une utilisation responsable de l'IA dans l'ensemble des secteurs de l'activité humaine, telles que le droit à la vie privée, l'exercice de la vie démocratique, la consommation culturelle, l'égalité des genres, la diversité des expressions culturelles, la diversité de l'information, le développement durable, l'utilisation de l'énergie, la lutte contre les changements climatiques ou, encore, la priorisation des soins dans les systèmes de santé publique.

Pour faciliter la mise en œuvre de cet instrument normatif, l'UNESCO a mis en place des outils ainsi que des réseaux favorisant le partage d'expertise et le renforcement de capacités. Le Québec souhaite s'inspirer de ces outils et saisir les occasions pour mettre en valeur son écosystème fort et diversifié en IA. Le Québec est particulièrement bien positionné pour participer au dialogue mondial sur la gouvernance responsable de l'IA.

Quatre ans après son adoption, les États membres seront appelés en 2025 à faire état de la mise en œuvre de la Recommandation.

Le gouvernement du Québec continue de soutenir les travaux de l'UNESCO en éthique de l'IA par la mise à disposition d'un jeune professionnel québécois au sein de la Section de la bioéthique et de l'éthique des sciences et des technologies dans le cadre du Programme de stages en organisations internationales (PSOI).



© Luc Lavergne - Tourisme Montréal

Exposition au Centre des Sciences de Montréal

Éthique des neurotechnologies

À la suite du rapport du Comité international de bioéthique (2021), l'UNESCO a engagé un dialogue mondial sur les enjeux éthiques liés à l'utilisation des neurotechnologies, un secteur en pleine expansion ayant un impact direct sur les droits de la personne. À la 42^e session de la Conférence générale en 2023, les États membres ont donné à l'UNESCO le mandat d'élaborer un nouvel instrument normatif sur le sujet, sous forme de recommandation qui visera à établir des valeurs, des principes et des balises pour guider le développement et l'utilisation de ces technologies.

Le Québec suit avec intérêt le processus d'élaboration de cette recommandation et participera activement aux séances de consultation et de négociation qui se tiendront d'ici l'automne 2025, notamment en défendant ses intérêts et en mettant de l'avant son expertise dans le domaine. Les enjeux liés à l'équité en matière d'accès et ceux liés aux droits de la personne, particulièrement sur l'utilisation des technologies auprès des enfants, retiendront l'attention.

Science ouverte

La Recommandation sur la science ouverte de 2021 définit les valeurs et les principes communs relatifs à l'accès libre aux savoirs scientifiques, en plus de proposer des mesures concrètes pour favoriser une science ouverte. Animée par des valeurs d'équité et de transparence, la science ouverte contribue à l'avancement des connaissances, à l'amélioration de l'utilisation de l'information scientifique au quotidien et à la démocratisation de la science. Elle tend à consolider les liens entre la science et les décisions politiques, à encourager la coopération scientifique internationale et à rendre les publications scientifiques multilingues accessibles pour le bien commun.

L'action du gouvernement du Québec s'inscrit dans les principes et les valeurs de la Recommandation. À titre d'exemple, le Fonds de recherche du Québec a intensifié ses efforts, en 2022, pour démocratiser les connaissances générées par du financement public, notamment en révisant la [Politique de diffusion en libre accès](#), qui exige dorénavant que les publications scientifiques examinées par les pairs soient diffusées en libre accès immédiat, et sous licence ouverte. À l'UNESCO, le Québec cherche également à faire rayonner son expertise et ses pratiques, en plus de s'inspirer des pratiques exemplaires à l'international. En 2025, le Québec sera appelé à faire état des actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la Recommandation.

Le gouvernement du Québec continue par ailleurs de mettre à la disposition de l'UNESCO un jeune professionnel dans le cadre du PSOI. Ce jeune professionnel contribue à l'élaboration d'outils favorisant la mise en œuvre de cette recommandation.

DÉCENNIE INTERNATIONALE DES LANGUES AUTOCHTONES 2022-2032

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé, en 2019, la Décennie internationale des langues autochtones 2022-2032 et désigné l'UNESCO comme chef de file de sa mise en œuvre. La conjoncture internationale est favorable au soutien, à la valorisation et au rayonnement des langues autochtones, notamment dans le contexte de la Décennie. Les enjeux touchant les langues autochtones sont multiples et une action concertée à l'international est souhaitable.

Le gouvernement du Québec poursuit sa participation, comme observateur, au Groupe de travail mondial et souhaite identifier les occasions de mettre en valeur les acteurs autochtones dans la réflexion mondiale. Dans la continuité du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027, le Québec souhaite contribuer à la vitalité et au rayonnement des langues et des cultures autochtones, notamment auprès de l'UNESCO.

Le gouvernement du Québec souhaite poursuivre son soutien aux travaux du secrétariat de la Décennie par la mise à disposition d'un jeune professionnel dans le cadre du PSOI.

GROUPE FRANCOPHONE AUPRÈS DE L'UNESCO

Le groupe francophone auprès de l'UNESCO (GAFU) réunit 80 États membres et observateurs ayant le français en partage ou l'utilisant comme langue de travail.

Le GAFU s'implique dans les programmes et activités de l'UNESCO intéressant les pays francophones, comme la Convention de 2005 et tente d'harmoniser les positions de ses États membres. Il organise également des activités culturelles et artistiques pour faire découvrir les valeurs et la richesse du patrimoine de la Francophonie. Enfin, il veille au respect de l'utilisation de la langue française comme langue de travail de l'UNESCO, et d'en défendre le bon usage.

La représentante du gouvernement du Québec a l'honneur d'en assurer la vice-présidence pour 2024-2025.

Conclusion

Depuis près de 20 ans, le gouvernement du Québec fait entendre sa voix et défend ses intérêts au regard de sa spécificité et de ses compétences auprès de l'UNESCO et de ses 194 États membres. Reconnu pour ses expertises variées et riches de son vaste réseau de partenaires, le Québec contribue, au sein de cet important forum onusien, à bâtir un monde plus pacifique, durable et solidaire.

Pour les années 2024 et 2025, les actions déployées à l'UNESCO permettront d'engager le Québec sur la scène multilatérale et de prendre part à la réflexion mondiale sur des enjeux d'intérêt commun. Le Québec entend ainsi promouvoir la diversité linguistique et culturelle des contenus dans l'environnement numérique; favoriser une éducation de qualité et respectueuse des droits de la personne en réponse aux défis numériques et climatiques; encourager une utilisation éthique de l'IA et des neurotechnologies; soutenir la science ouverte et contribuer à la vitalité et au rayonnement des langues et des cultures autochtones dans le cadre de la Décennie internationale des langues autochtones.

Cette vision permet au Québec d'exercer une diplomatie d'influence ciblée et de tirer pleinement profit des avantages et des retombées positives de sa présence au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO. Guidé par ses valeurs fondamentales, le Québec demeure un catalyseur de changement positif, prêt à relever les défis mondiaux et à inspirer les générations futures grâce à son audace, son ambition et sa solidarité.



